



MAIRIE DE CORNY-SUR-MOSELLE

DEBAT PUBLIC A31 BIS

Camille GAGNEUX

244, Boulevard Saint Germain

75007 PARIS

CORNY, le 4 Juin 2015

OBJET : Motion A31 bis

Madame,

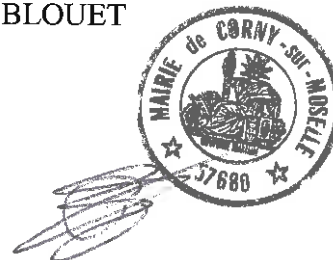
Dans le cadre du dossier mentionné en objet et des futurs travaux projetés, j'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli, un extrait des délibérations de notre Conseil Municipal - séance du 22 Mai 2015 – concernant la motion A31 bis.

Comme vous pourrez le constater, notre Conseil Municipal insiste sur le fait de prévoir une entrée supplémentaire sur l'A31, à hauteur d'Actisud en direction du Nord (METZ-THIONVILLE).

En effet, dans ce secteur essentiellement commercial, la circulation est saturée tous les week-ends, développant les embouteillages et les risques d'accidents.

Vous souhaitant bonne réception de la présente et restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Denis BLOUET



Copie : Communauté de Communes du Val de Moselle

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus

Séance du 22 MAI 2015

19

Sous la présidence de M. Denis BLOUET, Maire

Conseillers
en fonction

19

Étaient présents : MM., ROLLET, AMBROSIN, DELEMONTE, HIPPERT,
MALLET, SCHWARTZ, SPENDOLINI, TEMPORALE,
Mmes KREUTZ, GONÇALVES, BECKER, CHERY, GEORGIN, HAFNER,
WEINMANN,

Conseillers
présents

16

Étaient excusés : Mmes TAESCH (procuration à M. DELEMONTE)
FISCHBACH,
M. FRANCK (procuration à M. BLOUET),

Secrétaire : Mme BECKER Patricia

OBJET : 29/15 – Motion A31 bis

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier de M. Jean FRANCOIS et de Mme Bernadette LAPAQUE, conseillers départementaux du Canton des Coteaux de Moselle, concernant les travaux futurs du projet de l'A31bis, et nous proposant de prendre la délibération suivante :

« Le Conseil Municipal de CORNY-sur-MOSELLE constate que le projet dit A31 bis a pour but d'élargir et d'aménager l'autoroute A31 existante. Certaines options techniques sont pertinentes. Toutefois, il est regrettable qu'aucun investissement ne soit prévu pour la section centrale entre FEY et RICHEMONT. Dans le cadre du grand débat public, le Conseil Municipal souhaite donc que les réflexions ci-après puissent être prises en compte.

La section FEY-AUGNY n'est pas élargie à 2 X 3 voies et le projet se borne à préconiser un report du trafic de transit Nord-Sud sur le contournement Sud-Est de METZ. Au Nord-Est de METZ, la section de l'A4 serait certes élargie par la SANEF mais cette obligation figure déjà dans le cahier des charges de la société concessionnaire et celle-ci aurait dû la concrétiser depuis plusieurs années. Le projet A31 bis ne résout donc absolument pas les difficultés de circulation entre FEY et RICHEMONT. En ce sens, trois constats s'imposent :

- Il est inacceptable qu'entre TOUL et la frontière et hors traversée des villes, on laisse une seule section à 2 X 2 voies, celle de FEY-AUGNY. Ce sera un véritable goulot d'étranglement

- Le contournement Sud –Est de METZ a été cofinancé par les collectivités territoriales pour faciliter les déplacements locaux. De ce fait, il n'est pas aux normes autoroutières et n'a que 2 X 2 voies. En de nombreux points, il est déjà en limite de saturation, notamment entre PELTRE et l'ex RN3. Il est donc inconcevable d'utiliser cette section d'intérêt local pour y reporter la masse du transit Nord-Sud, avec des milliers de poids lourds, voitures, caravanes et autres véhicules. Cela reviendrait à transférer sur le contournement Sud-Est, les problèmes actuels de l'A31.

- Sur l'A4 au Nord-Est de METZ, les collectivités souhaitent depuis longtemps que la mise à 2 X 3 voies soit associée à la création concomitante d'un demi-échangeur permettant enfin aux habitants du secteur d'accéder à l'A4. Par ailleurs, en cas de mise à 2 X 3 voies de cette section, les normes de nuisances de bruit applicables aux ouvrages neufs devront être respectées. Enfin, dès à présent, la Croix de HAUCONCOURT reliant l'A4 à l'A31 est saturée. Là encore, le report du transit Nord-Sud sur le contournement Sud-Est et l'A4 entraînerait des difficultés inextricables.

• Enfin, il convient de prendre en compte dès à présent, la qualité de vie des riverains et notamment à la hauteur de la commune de MARIEULLES où il est indispensable de créer une véritable protection phonique. »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord sur cette motion et décide d'y ajouter un point sur la nécessité de prévoir une entrée supplémentaire sur l'A31, à hauteur d'Actisud en direction du Nord (METZ-THIONVILLE). En effet, la circulation au niveau du rond-point « CORA MOULINS », seul accès dans cette direction, est toujours saturée les week-ends.

Délibération publiée le 28 MAI 2015
Réception Contrôle légalité le 1 JUIN 2015

Délibération certifiée de caractère exécutoire
Pour Copie Conforme,
CORNAY SUR MOSELLE, le 26 Mai 2015
Le Maire,
Denis BLOUET

